Comment prendre un conné de solidarité internationale 2 : Conné de solidarité internationale : dispositions supplétives

D. 3142-57 Decret n°2016-1555 du 18 novembre 2016-art 2 □ Legif. ■ Plan 🎍 Jp. C. Cass. 🛍 Jp. Appel 🖥 Jp. Admin. 🗟 Juricaf

A défaut de convention ou d'accord mentionné à l'article L. 3142-73, le bénéfice du congé de solidarité internationale peut être refusé par l'employeur s'il établit que le nombre de salariés, par établissement, bénéficiant déjà du congé à la date de départ envisagée par le salarié demandeur atteint la proportion suivante :

1° Moins de 50 salariés : un bénéficiaire :

2° 50 à 99 salariés : deux bénéficiaires ;

3° 100 à 199 salariés : trois bénéficiaires :

4° 200 à 499 salariés : quatre bénéficiaires :

5° 500 à 999 salariés : cinq bénéficiaires ; 6° 1 000 à 1 999 salariés : six bénéficiaires :

7° A partir de 2 000 salariés : un bénéficiaire de plus par tranche supplémentaire de 1 000 salariés.

> Comment prendre un congé de solidarité internationale ? : Congé de solidarité internationale : dispositions supplétives

Sous-section 7 : Congé pour acquisition de la nationalité

Paragraphe 1 : Ordre public

En cas de contestation, le conseil de prud'hommes, saisi en application de l'article L. 3142-76, statue en dernier ressort.

Sous-section 8 : Congés des salariés élus ou candidats à un mandat parlementaire ou local

D. 3142-59 Decret n'2016-1555 du 18 novembre 2016 - art. 2 ■ Legif. ■ Plan ♠ Jp.C.Cass. இ Jp.Appel ■ Jp.Admin. ☑ Juricaf

Dans le cas mentionné à l'article L. 3142-83, la suspension du contrat de travail prend effet quinze jours après la notification qui en est faite à l'employeur, à la diligence du salarié, par lettre recommandée avec avis de réception.

). 3142-60 Décret n'2016-1555 du 18 novembre 2016 - art. 2 ■ Plan 🎍 Jp.C. Cass. 🕮 Jp.Appel 🗓 Jp.Admin. 🗟 Jurical

Le salarié membre de l'Assemblée nationale ou du Sénat manifeste son intention de reprendre son emploi en adressant à l'employeur une lettre recommandée avec avis de réception au plus tard dans les deux mois qui suivent l'expiration de son mandat.

). 3142-61 Décret n'2016-1555 du 18 novembre 2016 - art. 2 ■ Legif. ■ Plan ♠ Jp. C. Cass. ⋒ Jp. Appel ■ Jp. Admin. ☑ Juricaf

p. 1540 Code du travail